

Café Mémoire de France Alzheimer

Un communiqué de l'association



Café Mémoire de France Alzheimer

Le prochain Café Mémoire de France Alzheimer, à Mirande, se déroulera au Café Glacier, le vendredi 28 février, à partir de 14 h 45.

Le thème de la conférence débat : "Le mandat de protection future" avec pour invité : Maître Jean-Jacques Sarlat

L'année dernière, lors d'un Café Mémoire, Suzanne, aidante familiale et écrivaine, avait présenté son blog. Un de ses articles stipulait que pour vivre le plus sereinement possible et profiter chaque jour du présent, il fallait tout d'abord anticiper, préparer son devenir surtout quand notre proche est malade et perd progressivement ses capacités.

Ses conseils et ses réflexions ont fait leur chemin. Depuis, nous nous informons, nous invitons des personnes qualifiées, expertes sur des sujets importants qui pourront tous nous concerner demain comme les mesures de protection, les directives anticipées et bientôt le mandat de protection future car depuis 2007 la loi nous permet d'anticiper...

Si vous êtes curieux, si ce sujet vous intéresse, n'hésitez pas à venir partager ce moment avec nous.

Renseignements auprès de Yolande Serra, psychologue référente de FAG au 06 88 30 26 82

CAFÉS MÉMOIRE FRANCE ALZHEIMER

FRANCE ALZHEIMER & MALADIES APPARENTÉES 32 GERS

MIRANDE CAFE MÉMOIRE

Vendredi 28 février 2020

Au Café Glacier - 14h45

Le mandat de protection future

Maître Jean-Jacques Sarlat, Notaire

Renseignements : Yolande SERRA : 06.88.30.26.82.

En dehors des frais de la consommation prise par chaque participant, le café mémoire est gratuit

« Un malade c'est toute une famille qui a besoin d'aide »

France Alzheimer Gers - 56, avenue des Pyrénées - 32000 AUCH
Tel : 05.62.05.24.52 - francealzheimergascogne@orange.fr

france alzheimer fevrier.JPG